

Chapitre 9

Recherche scientifique

Les premières recherches entreprises au Canada concernaient surtout l'industrie primaire. Jusqu'au début du XXe siècle, la cartographie géologique et la recherche agricole étaient à peu près les seuls domaines d'activité scientifique. Le Conseil national de recherches, créé par le gouvernement fédéral en 1916 dans le but d'encourager et de stimuler la recherche dans les universités et dans l'industrie, a établi ses propres laboratoires de recherche vers la fin des années 20 et le début des années 30. Au cours de la Seconde Guerre mondiale, il fut responsable des travaux de recherche et de développement pour les trois services armés ainsi que de l'exploitation de l'énergie atomique. Après la guerre, en 1947, fut créé au sein du ministère de la Défense nationale le Conseil de recherches pour la défense à qui l'on confia la recherche et le développement d'ordre militaire, et en 1952 fut fondée l'Énergie Atomique du Canada, Limitée, société de la Couronne chargée de faire progresser les travaux dans le domaine de l'énergie atomique au Canada. C'est ainsi que le Conseil national de recherches put reprendre son activité normale. Certaines autres sociétés de la Couronne, notamment l'Eldorado Nucléaire Limitée, la Société Polymer Limitée et la Société des Chemins de fer Nationaux, ont également élaboré d'importants programmes de recherche. Le Conseil de recherches médicales fut créé en 1960 en association avec le Conseil national de recherches.

Avant et après la Seconde Guerre mondiale, plusieurs provinces ont institué des conseils de recherches en vue d'améliorer l'utilisation de leurs ressources et la productivité de leurs industries. La Fondation de recherches de l'Ontario et la *B C Research*, bien qu'établies en vertu de lois provinciales, sont des établissements autonomes sans but lucratif qui effectuent des travaux de recherche et de développement à forfait pour le compte de fabricants, de ministères, d'organismes et pour leur propre compte; leurs recettes proviennent surtout de recherches commanditées. Récemment, ces conseils et fondations ont formé l'Association à but non lucratif pour la recherche industrielle du Canada.

La recherche industrielle a progressé lentement au Canada, bien que certaines grandes industries, notamment l'industrie chimique et celle des pâtes et papiers, aient depuis longtemps à leur actif de nombreuses réalisations dans le domaine de la recherche et du développement. Depuis 1950, les programmes de sociétés particulières, dont certaines reçoivent de l'aide grâce à des programmes d'encouragement supportés par le gouvernement, se sont élargis et diversifiés considérablement. L'appartenance étrangère de nombreuses sociétés manufacturières du Canada a sûrement influencé l'évolution de la recherche industrielle étant donné que les filiales canadiennes pouvaient facilement profiter des travaux de recherche et de développement effectués par les sociétés mères. Il en est résulté que ces filiales, à l'exception de quelques-unes, ne se sont pas préoccupées de mettre sur pied leurs propres laboratoires. Toutefois, face à la concurrence étrangère, l'industrie canadienne a récemment intensifié ses travaux de recherche scientifique et technique. Le Centre de recherches de Sheridan Park, près de Toronto, est un exemple de l'utilisation d'une notion récente en vue d'accroître l'efficacité de la recherche industrielle au Canada et d'en assurer l'expansion. Un centre assez analogue, quoique moins spécialisé, existait déjà à Pointe-Claire, au Québec. Les centres de recherches industrielles de ce genre facilitent la recherche appliquée et les travaux de développement des scientifiques et des ingénieurs car ils permettent d'échanger aisément des renseignements scientifiques et techniques non brevetés et d'accéder facilement à toute une gamme d'instruments, d'outils et de services spécialisés. Les centres offrent en outre un milieu intéressant pour le personnel qualifié et encouragent ainsi les scientifiques et les ingénieurs à rester au Canada.

Un élément essentiel de la formation des scientifiques et des ingénieurs est constitué par les travaux de recherche et de développement que les universités intègrent aux programmes d'études supérieures. Ces travaux sont directement reliés au processus d'éducation et sont importants pour la formation du personnel qualifié dont a besoin l'économie canadienne; de plus, ils créent des foyers de recherche fondamentale au Canada et servent de postes d'écoute syntonisés aux dernières découvertes scientifiques et techniques partout dans le monde.

9.1 Politique scientifique du gouvernement fédéral

Au niveau fédéral, le cabinet constitue la plus haute autorité en matière de politique scientifique. Pour exercer cette autorité, un comité du cabinet appelé Comité de la recherche